Syndicat **I**ndépendant des **C**ommissaires de **P**olice

Paris, le 2 juin 2007

N/Réf : SEC/115/2007

Monsieur le Secrétaire Général,

A la lecture d'un courrier daté du 29 mai 2007 et signé du Secrétaire Général du syndicat d'officiers de police « SYNERGIE- Officiers », le SICP te fait part de sa grande circonspection quant au contenu de cette missive.

En effet, bien qu'ayant pris connaissance de ta réponse au sein de laquelle tu réaffirmes ton attachement au recrutement externe au sein du corps de conception et de direction de la police nationale, et donc ton refus de toute tentative de fusion, nous nous interrogeons sur la réflexion globale qui semble avoir été menée au sein du SCPN sur le thème du rapprochement des corps d'officiers et de commissaires de police.

Notre organisation souhaiterait une clarification de ta position au regard des propositions de « fusion » manifestées par SYNERGIE-Officiers et à l'égard de l'abandon du recrutement externe préconisé par le SNOP.

Nous te proposons à cet égard, d'engager une réflexion commune sur ce thème en constituant un groupe de travail. Nous tenons aussi à te signaler que nous comptons rencontrer de notre coté les organisations syndicales d'officiers de police,.

En effet, dans le souci d'éviter les malentendus et interprétations hasardeuses, notre syndicat désire, en toute transparence, rencontrer l'ensemble des protagonistes de ce dossier pour connaître les projets précis de chacun, même les plus funestes à notre endroit.

Il ne nous semble plus que le temps soit au louvoiement ou à la négociation en catimini puisque ce dossier est devenu récurrent et se doit d'être analysé avec la dignité propre à notre corps de hauts responsables de police. Pour notre part, nous entendons tout faire pour garantir les intérêts du corps en préservant sa spécificité et son avenir. C'est après tout ce que nos mandants nous réclame.

Dans l'attente de te lire, nous te prions de croire à l'expression de notre réelle considération.

Olivier BOISTEAUX **Jean-Paul MEGRET**

Syndicat Indépendant des Commissaires de Police
59 rue de Clignancourt 75018 PARIS